

Au Fort de Voorn. le 10<sup>e</sup> de Juin 1799.

*[Large decorative flourish]*

Je vous loue Dieu de voir S. Alt. se guérir  
quasi aussi soudainement que le mal l'a frappé!

Il s'en fault fort peu, qu'il n'ait reposé toute  
la nuit, sans se ressentir d'aucune douleur de  
considération. On ne laisse pourtant pas de lui  
appliquer ça et là quelque cataplasme, mais c'est  
plus tout, pour dissiper les reliques de l'humour,  
que pour autre intention, ou cause plus pressée.

L'appetit aussi lui revient peu à peu, et  
le bon visage, qui dans deux jours en ça,  
s'est extrêmement peu changé. Il n'y a point  
de doute, que, comme il viendra à changer  
d'Air et de guide, il n'aille se réforçant  
de jour à autre; notamment si se pouvant  
tenir quelques jours à l'aise dans son Bateau,  
où V. A. sçait comme il est accommodé!

Tout aujourd'hui il s'est occupé à régler des  
choses préparatives à ce partement, et  
à marquer les Troupes qui auront à ce  
saison, et qui a demeure en ces quartiers.

Si V. A. trouve à propos de lui ramembler  
par occasion la reconnaissance qu'il doit à sa santé!

en ce qui est des Fruits nouveaux, à quoi  
M. Vallèsis marque d'autorité suffisante, je  
pense que ce sera faire chose bonne et méritée  
espérant que V. A. agréera la hardiesse ou ne  
votera le zèle que j'ai dû à son service, et  
au bien de l'État.

Passez quelques jours M. le Duc de Bouillon  
pria S. A. par lettre, que fût fils ou fille que  
Dieu lui donnerait, il voudrait avoir agréable,  
que l'enfant portât le nom de l'un ou l'autre  
de Voz Altesse: le Sieur didiant de sa naissance  
on n'eust pas loisir de faire réponse à ce  
compliment, qu'en même temps quasi il n'arriva  
une seconde lettre, <sup>à laquelle</sup> il avisa que Madame de  
Bouillon étoit accouchée d'une fille, et qu'ils  
s'obligent à lui faire donner aussi  
le nom de V. Alt<sup>e</sup>. La dessus S. A. lui  
écrivit présentement, de la cérémonie de cet  
honneur, avec d'autres lettres de ses courtisans  
et de ses excellents sujets; et se rapporte au récit  
que V. A. aura soin d'en témoigner à vos devoirs  
et son particulier. C'est de quoi S. A. m'a

commande d'advertir V. A. (qui, à mon opinion,  
en aura eu avis de Martine même) à ce  
qu'il lui plaise s'en souvenir à sa commodité!

De P. de Nij, toutes nouvelles dites, qu'il est  
fort aise à garder les diques de Flandres.  
Je ne sçay s'il est à propos d'en spécifier les  
ports à V. A. car cela va varier d'Europe  
à autre, et n'est pas de bel intérêt pour  
V. A. outre que ne le sçavons que par des  
rapports assez incertains. A mesure qu'il  
en viendra de plus agréables, j'en implorai  
mes lettres, qui, j'espère, ne sentiront plus  
tant les implorations qu'à présent.

